

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

26 et 27 septembre 2019
Estuaire de l'Orne

« Mobilisation et implication citoyenne en faveur de la préservation de la gestion des espaces naturels littoraux »

Éléments de compte-rendu

↳ informations régionales par la délégation Normandie : actualité des sites, projets, acquisitions...

Intervention de Isabelle BUREAU, Cheffe du service patrimoine de la Délégation de Rivages Normandie et Elodie AGARD, Cheffe du service Intervention foncière de la Délégation de Rivages Normandie

Informations concernant le mouvement de personnes au niveau national : Odile Gauthier, directrice générale du Conservatoire du littoral, a quitté ses fonctions le 31 août ; Mathieu BIGORGNE a pris les fonctions de directeur adjoint du Conservatoire du littoral le 26 août. A l'échelle de la délégation : départ d'Amandine POUJADE-REY ; Annaïg POSTEC reste sur le poste Estuaire de la Seine ; départ de Laure SEGRETAIN le 30/10. Une réorganisation interne est en cours avec des scénarios qui pourront dépendre des financements de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Conventions cadres de gestion : renouvellement de deux conventions (Symel en juin et CD76 le 2/10), prolongement de la convention avec le département de l'Eure

5 stages en 2019 ont été consacrés à : biens sans maîtres à Fermonville : plan de gestion du Près de l'hôpital ; organisation de la gestion du Marais Vernier ; fonction hydraulique du marais du Couesnon ; prairies dunaires. Ils ont été complétés par le travail de Laure SEGRETAIN sur la libre évolution et par un stage sur les revêtements.

Bilan chiffré investissement de plus de 4 millions d'Euros en 2018 pour 187 ha acquis. Investissement conséquent lié aux indemnités versées dans le cadre de la déclaration d'utilité publique du Marais de Cressenval. En 2019, environ 1 million d'euros a été investi. D'importantes opérations d'acquisition sont en cours ou à venir : déclaration d'utilité publique de Cressenval et Marais de Villers Bocage; projet de déclaration d'utilité publique de l'estuaire de l'Orne.

Présentation des résultats et perspectives d'animation foncière de Dives.

Partenariats en cours avec la chambre régionale d'agriculture de Normandie, la Safer et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (signature le 6/09/19)

↳ informations nationales en lien avec la garderie et informations sur les actions de la Direction de la Gestion Patrimoniale

Intervention de Gaëlle MOREAU, Responsable de la Mission Garderie/Sports de nature au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

La DGPat est chargée, en relation avec les délégations de rivages, du pilotage des dispositifs de gestion patrimoniale des sites du Conservatoire. Elle s'assure que les sites répondent aux exigences fixées par la loi : maintien des équilibres écologiques, qualité paysagère et valorisation du patrimoine naturel et culturel, accessibilité et information du public. Elle est le garant de la qualité des relations conventionnelles avec les gestionnaires et les usagers.

La DGPat est constituée d'une part, en missions thématiques : « patrimoine bâti et culturel », « usages et accueil sur les sites » et « interface terre- mer » et d'autre part, en missions transversales : « coordination scientifique et patrimoine naturel », « gestion - évaluation » et « garderie ». Le terme de « garderie » désigne l'ensemble des agents employés à la gestion des terrains du Conservatoire du littoral et la mission du même nom vise à accompagner les agents, sans dépasser les prérogatives de leurs employeurs, sur des questions de professionnalisation : animation du réseau, reconnaissance des métiers, équipement, échange d'expérience...

Cette séquence d'actualités a permis de présenter cette mission et les travaux en cours et à venir pour les agents du littoral.

À télécharger ➞ [2019-Rencontre-Normandie-Présentation Gaelle Moreau](#)

↳ atelier « Comment mobiliser les citoyens autour des sites du Conservatoire du littoral ? »

Travaux par groupes de 2 à 3 personnes ayant permis d'identifier les retours d'expériences et recueil de bonnes pratiques



Les actions mises en œuvre :

1 - chantiers bénévoles : faire appel à un appui bénévole pour actions sur le site

Positif : capacité à encadrer (permet traiter certains points, bon vecteur de communication)

Vigilance : attention à ne pas proposer toujours la même chose ; difficulté d'utilisation de certains matériels, surtout thermique ; efficacité ? rapport investissement/surface

Question : quid du régime de responsabilité ?

2 - sciences participatives

Positif : facile à mettre en œuvre sur des espèces emblématiques, facile à mettre en œuvre sur de grandes surfaces

Vigilance : bien définir le protocole, sinon problème de fiabilité ; quelles espèces concernées avec le public néophyte ?

3 - surveillance/veille des usages : surveillance du site quand garde absent : étude, analyse, diagnostic

Vigilance : nécessité de cadrer, risque « shérif »

4 - veille naturaliste : alerte – photo ; « brigades » bénévoles quand garde pas disponible

Vigilance : nécessité d'un cadrage ; questions sur la fiabilité et la pérennité

5 - chantier avec partenaires : avec une association de chasse par exemple (« bénévolat obligatoire »)

Positif : fonctionne si le partenaire trouve un intérêt.

Vigilance : Si chasseurs, alors aussi ONG !

6 - transhumance animaux : exemple de 12 ânes confiés aux participants

Positif : sensibilisation du public via mise à l'action

Vigilance : question réglementaire – responsabilité

7 - support (panneaux) réalisé avec ornithologues : ils fournissent les photos

Positif : valoriser l'utilisateur

8 - plantation de haies (avec noms des participants)

Positif : Important avoir une influence sur le paysage



Les enseignements :

- nécessité de convivialité dans la démarche, présence obligatoire du garde, notion « donnant-donnant », nécessité d'articuler communication institutionnelle et communication locale (réseaux sociaux).
- démarche intéressée – volontaires désignés (cf conventions)
- sens donné aux actions (finalité de l'action) – nécessité de cohérence et d'honnêteté intellectuelle
- accueil scolaires, chantiers nature, communication avec parents... donnent un rôle social à l'espace naturel
- pour les chantiers, privilégier les zones où les participants seront en contact avec le public. (ex de jeunes de MJC ont qui travaillé sur 50 m linéaire – leur travail a été constaté par 7000 personnes le WE. Les touristes les félicitaient « bravo les jeunes »)
- objectif : sensibilisation, pas « rendement »

Comment chercher le public « non naturel » ?

- organiser des événements gratuits (portes ouvertes, chantiers nature, randonnées animations connaissance, animations sportives, concours photo...);
- dans le cadre des événements sportifs, amener les usagers à anticiper la mise en place de balisages et à revenir pour l'enlèvement et le nettoyage du site ;
- communication large et de proximité (réseaux sociaux boitage etc) autour des événements ;
- la verbalisation (police...) est une forme de sensibilisation ;
- imaginer des sanctions positives.
- mobiliser les communes, les acteurs locaux du territoire (jouer sur l'attachement au site)
- conduire des actions de longue durée avec les scolaires – dialogue avec le professeur, production en fin d'année avec la classe pour une sensibilisation des parents et des habitants
- communication locale : aller voir les gens (gens qui n'ont jamais vu le garde)
- solliciter les médias du département (programmes d'animation etc)
- partir d'un usage ponctuel et localisé pour sensibiliser à l'ensemble du site
- faire imaginer le littoral ds 20-30 ans (back casting)

Vigilance : tout cela est chronophage... à anticiper très en amont.

Les mots-clés

convivialité – gagnant/gagnant – valorisation/fierté – miser sur enfants – gratuité – mobiliser acteurs territoire (élus, professeurs) – capacité à encadrer (durée) – financement – équilibre (chasseurs/ong) – sciences participatives : protocole pour fiabilité et pérennité – privilégier actions « en public » pour multiplier impact – communication (2ème cercle)

↳ visite de l'Espace naturel sensible du Bois du Caprice à Ouistreham

Présentation du contexte du site et des aménagements réalisés pour l'accueil du public : intervention de Coralie MOUTIER, technicienne gestionnaire d'espaces naturels du Département du Calvados.



Localisé sur les communes de Colleville-Montgomery, Ouistreham et Saint-Aubin d'Arquenay, le bois du Caprice, classé Espace Naturel Sensible, est un boisement de 70 hectares, ponctué de nombreuses mares forestières qui lui confèrent un fort intérêt écologique. Le département du Calvados possède aujourd'hui 40 hectares, soit un peu plus de la moitié. Plusieurs milieux sont présents sur le site : prairies, mares, bois. Autant de paysages et d'habitats naturels qui rappellent l'héritage des activités humaines passées : pâturage, boisements et exploitation forestière, vergers... marquent encore le paysage.



↳ les clefs de la mobilisation citoyenne

Intervention de Hélène BALAZARD, docteur en sciences politiques, ingénieure experte de l'empowerment



Hélène Balazard est chercheuse en Science politique au laboratoire EVS de l'Université de Lyon et ingénieure des Travaux Publics de l'État. Après des postes au CEREMA, au CNRS et à la Queen Mary University of London, elle travaille à l'ENTPE (Ecole nationale des travaux publics de l'Etat). Elle y développe des recherches et des cours en interaction avec la société civile sur la participation citoyenne et les discriminations dans les quartiers populaires.

À télécharger ➞ [2019-Rencontre-Normandie-Présentation Hélène Balazard](#)

↳ retour d'expériences par les gardes et agents du littoral

Retours d'expériences en Normandie :

Chantier de jeunes bénévoles en partenariat avec la MJC de la ville d'Elbeuf par Cyriaque LETHUILLIER et David GUEDON, agents du littoral auprès de l'association DEFI-CAUX ;

Migration des amphibiens à Hautot-sur-Mer par Erwan JOUBAUD, Technicien Gestion des espaces naturels, Département de la Seine-Maritime ;

Vers une plaisance durable Archipel de Chausey par Arnaud GUIGNY, Garde du littoral au SYMEL, et Philippe BURGEVIN, Référent territorial Centre Manche au Conservatoire du littoral ;

Mobilisation et implication citoyenne en faveur de la préservation des espaces naturels littoraux de la Côte des Isles par Yann MOUCHEL, Garde du littoral, SYMEL

À télécharger ➞ [2019-Rencontre-Normandie-Retours d'expérience Normandie](#)

Retours d'expériences en Ile-et-Vilaine : *Implication de bénéficiaires du RSA* par Jean Christophe RENAI, technicien ENS Garde du Littoral et Annick BOIZARD, chargée de mission Développement Social Local, Agence départementale du Pays de Saint-Malo tous deux rattachés au Département d'Ile-et-Vilaine.

télécharger ➞ [2019-Rencontre-Normandie-Retours d'expérience Ile-et-Vilaine](#)

↳ Les Restos du cœur : exemple de mobilisation locale et de fidélisation des citoyens dans la durée

Intervention de Denis MEYRE, bénévole pour les Restos du cœur



L'Association

Créée en 1985, les Restos du cœur est une association type loi 1901 qui regroupe 114 associations.

Au niveau national, ce sont 860 000 bénéficiaires, 72 000 bénévoles et 130 millions de repas distribués.

Au niveau de département du Calvados, ce sont 7 000 bénéficiaires, 720 bénévoles et 1,15 millions de repas distribués. 19 centres sont répartis sur l'ensemble du département : 17 centres fixes et 2 centres mobiles (pour les gens de la rue à Caen et les migrants à Ousitreham).

Le recrutement des bénévoles

Les sources principales de recrutement sont :

1 - Le site internet des Restos du cœur (national et départemental)

2 - France bénévolat (Maison des associations de Caen) : plateforme internet qui permet à de futurs bénévoles de s'inscrire dans une association

3 - Tous bénévoles : autre plateforme internet

4 - Campagne de presse, radios locales, TV régionale notamment lors de la collecte nationale en mars chaque année. L'action est accompagnée par la distribution de flyers, l'utilisation de la page Facebook et du compte Twitter (400 000 followers)

Ces canaux amènent des candidatures qui rentrent dans le processus de recrutement : ce processus porte déjà en lui le concept d'intégration et de fidélisation et d'inscription dans la durée.

Il s'établit avec : convocation à une réunion ; proposition de postes ou de missions en fonction des compétences et désirs du futur bénévole ; mise en relation avec le centre choisi par le futur bénévole ; intégration dans une équipe ou le centre choisi.

Exemples d'équipe travaillant à l'association départementale (presqu'île de Caen) : accueil, approvisionnement, secrétariat, ressources bénévoles, hygiène et sécurité, comptabilité, cours de français, accès au droit et à la justice, accompagnement au budget et au microcrédit...

Moyens mis en œuvre pour fidéliser les bénévoles

Le bénévole signe une charte qui compte 6 principes. Ces 6 principes ne sont pas perçus comme une contrainte mais comme une assurance de sérieux, de rigueur et de convivialité de l'association. L'engagement est réciproque et les Restos du cœur s'engagent également vis-à-vis du bénévole avec plusieurs engagements derrière lesquels reposent des outils ou des actions de fidélisation (voir documents à télécharger ci-dessous)

Les formations constituent aussi un axe important d'intégration et de fidélisation : un bénévole bien formé est un bénévole qui réalise sa mission avec succès et qui a envie de l'inscrire dans la durée. 3 formations sont ainsi proposées : *Mieux connaître les Restos du cœur*, *Aide à la personne* (réservée aux bénévoles en contact avec les bénéficiaires) et *Echanges et réflexion sur l'engagement* (obligatoire tous les 3 ans pour permettre au bénévole de faire le point sur son engagement)

De manière synthétique, les principes sur lesquels repose la fidélisation des bénévoles sont :

- être formé pour assurer sa mission
- être intégré dans l'association
- se sentir bien dans sa mission
- sentir l'utilité de sa mission
- se sentir aidé et accompagné dans l'exercice de sa mission
- être dans un environnement convivial
- être écouté
- être dans une équipe où règne l'esprit de partage et d'échange
- être valorisé dans sa mission

Car aux Restos du cœur, les bénévoles n'œuvrent que dans un seul but : être au service des plus démunis.

télécharger ➞ [2019-Rencontre-Normandie-Charte Restos du Cœur](#)

↪ **vers un guide des bonnes pratiques pour la Mobilisation et implication citoyenne en faveur de la préservation de la gestion des espaces naturels littoraux**

Échange entre les participants pour formulation de recommandations clefs pour la mobilisation

- 1 - La sensibilisation c'est une fonction à part entière : qui la porte, comment, avec quels moyens ?
- 2 - Une opération est réussie quand il y a valorisation des compétences, des connaissances des personnes impliquées
- 3 - Il y a une expertise de la mobilisation : des méthodes, une mise en œuvre administrative, budgétaire... Comment l'acquérir ?
- 4 - La mobilisation/sensibilisation vaut pour elle-même : c'est un objectif en soi, inscrite dans le projet
- 5 - Ils faut penser aux effets de levier et la démultiplication (effet « ricochet »)
- 6 - La mobilisation concerne en premier lieu les acteurs et des populations du territoire
- 7 - Convivialité et rigueur doivent aller de pair
- 8 - Engagements et bénéfices doivent être réciproques : qu'est-ce que j'attends, qu'est-ce que j'apporte ?
- 9 - Il est nécessaire de former, de donner du sens à l'action
- 10 - La mobilisation doit s'ancrer dans une stratégie (régionale ? nationale ?) sur la durée
- 11 - Des passerelles sont à créer avec des univers de l'action sociale (notamment)
- 12 - Le garde (sa personnalité, sa motivation...) a une place essentielle pour la mobilisation. C'est une histoire humaine avant tout.
- 13 - C'est une logique d'écoute...

↳ visite sur la rive droite de l'estuaire de l'Orne

Découverte, guidée par Olivier ZUCCHET et David NOGUES, gardes du site, des différentes facettes de la rive droite de l'Orne, en allant à la rencontre de Marion HAYOT, membre de la brigade de surveillance des phoques de l'Orne, et de Régis OLIVIER, président de l'association intercommunale de chasse de Merville-Franceville)



A mi-chemin entre l'estuaire de Seine et la baie des Veys dans le département du Calvados, l'estuaire de l'Orne constitue un espace original, l'un des sites naturels les plus riches du département mais aussi un pôle d'attraction pour de nombreuses activités humaines.

Le Conservatoire du littoral intervient sur le site depuis 1981. La superficie sur laquelle il est autorisé à intervenir s'élève à 786 hectares. Il en assure aujourd'hui la protection définitive de 350 hectares.

L'estuaire constitue un espace de haute valeur paysagère et écologique. Il présente des espaces naturels riches et variés : secteurs marins immergés en permanence, estran sablo-vaseux, prés salés, prairies humides, grand massif dunaire, le tout dans un contexte très particulier : portuaire et littoral fortement urbanisé.

